



Mon patron me licencie et me demande une lettre pour se couvrir

Par **conduc01**, le **19/03/2012 à 13:57**

Bonjour,rnrnrnje viens de passer une année comme conducteur de travaux hors de ma région,lors du rachat de la boîte dans laquelle je travaillais, le groupe a demandé mon départ a mon gérant afin qu'il puisse mettre un homme a eux en place. je me suis donc fais licencier.rnquelques mois ont passés, mon ancien gérant revient vers moi car ses soi disant associé viennent de lui faire mettre la clé sous la porte et ont déposer plainte contre lui. il me demande de faire un courrier en prenant les fautes sur moi (délais très long, problème de trésorerie...)afin qu'il ne perdent pas sa maison.rnest ce que je risque quelque chose si je lui fait un tel courrier pourra t il se retourner contre moi?

Par **pat76**, le **19/03/2012 à 19:48**

BonjourrnrnVotre ex-employeur n'a pas hésité à vous licencier alors que le repreneur devait reprendre votre contrat.rnrnDonc, abstenez-vous de lui envoyer une lettre. Il s'arrangera avec ses ex-associés.